

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE RÉF. 2025 0006 5014 P

Réf. à rappeler : 2025 0006 5014 P / 073801

rel. à rappeler : 2025 0000 3014 P 7 073801

Compteur		Nouveau Relevé		Ancien Relevé		Consommation	Commentaire			
Numéro	Diam	Date	Index	Date	Index	m³				
C11FA627338	15	01/08/2025	193	24/03/2025	191	2	Normal			

LIBELLÉ	Base	Prix Unit. €. H.T.	Montant €. H.T.	Taux T.V.A	Montant €. T.V.A	Montant €. T.T.C
Distribution de l'eau						35,96
Abonnement Compteur période du 01/04/2025 au 30/09/2025	183 J	30,00	15,04	5,50	0,83	15,87
Consommation Eau période du 25/03/2025 au 01/08/2025	2 M3	2,00	4,00	5,50	0,22	4,22
Abonnement Syndicat de la Bouriane période du 01/04/2025 au 30/09/2025	183 J	30,00	15,04	5,50	0,83	15,87
Collecte et Traitement des eaux usées						22,24
Abonnement Assainissement période du 01/04/2025 au 30/09/2025	183 J	33,00	16,55	10,00	1,66	18,21
Redevance Assainissement période du 25/03/2025 au 01/08/2025	2 M3	1,83	3,66	10,00	0,37	4,03
Organismes Publics						1,06
Redevance sur consommation eau potable (Agence de l'eau) période du 25/03/2025 au 01/08/2025	2 M3	0,3200	0,64	5,50	0,04	0,68
Redevance performance réseau d'eau potable (Agence d l'eau) période du 25/03/2025 au 01/08/2025	2 M3	0,0700	0,14	5,50	0,01	0,15
Redevance performance système assainissement (Agence de l'eau) période du 25/03/2025 au 01/08/2025	2 M3	0,1050	0,21	10,00	0,02	0,23
TOTAL A PAYER			55,28		3,98	59,26

Explications

Abonnement

Part fixe pour l'accès à l'eau. Les sommes servent à financer le fonctionnement et les charges fixes du service.

Calculé à partir d'un tarif annuel rapporté au nombre de jours de la période facturée.

Consommation

Montant lié à la consommation
Elle correspond au volume consommé par l'abonné tel que relevé au compteur

Organismes publics

Sommes reversées à l'agence de de l'eau Adour Garonne et destinées à financer des projets liés à la gestion de l'eau

contester
al au seuil